

Une offre complémentaire... à un parcours éprouvé

Dans le cadre de l'appel à projet "inclusion" porté par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'insertion, le réseau Initiative France - fort de ses quelques 200 plateformes Initiative sur le territoire national et 1er réseau associatif d'accompagnement et financement des entrepreneurs - a développé un programme d'accompagnement renforcé, à destination des porteurs de projet d'entreprise dits "éloignés de l'emploi", et notamment les jeunes (<30ans)

Initiative Ventoux, pleinement associée et impliquée dans la démarche, a donc choisi de compléter son offre sur le Ventoux-Comtat Venaissin, avec le programme



Décliné pour s'adapter aux attentes et besoins des futurs entrepreneurs, nous avons choisi de concentrer notre proposition sur la **préparation des projets, et l'appui aux futurs entrepreneurs avant le démarrage effectif de leur activité.**

Cette offre est donc complémentaire et imbriquée dans notre parcours d'accompagnement classique, et n'a pas pour objectif de s'y substituer.

De même elle ne se substitue nullement au travail réalisé / à réaliser avec vos conseils experts-comptables ou avocats.



CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Nous vous proposons une large gamme de solutions (expertise, formation, RDV d'experts...) afin de structurer au mieux votre projet, dans les phases de Création, Reprise ou Développement d'entreprise

PRÊTS D'HONNEUR & ACCÈS AUX PRÊTS BANCAIRES

Nous vous octroyons des prêts d'honneur et favorisons votre accès aux financements bancaires, pour consolider financièrement votre projet.

DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION

Nous vous accompagnons pendant les premières années de votre entreprise, afin de vous aider à prendre les bonnes décisions, pour développer et pérenniser votre activité.

Notamment grâce à :

- Un suivi individuel à la carte, pour mesurer la progression de votre activité
- Des parrains et experts disponibles
- Une aide au développement de projet et à l'embauche (Prêt croissance, Ardan, ...)
- Et un Club d'Entrepreneurs...

32 impasse de l'Hôpital - 84200 Carpentras

04 90 67 35 46

contact@initiative-ventoux.fr

www.initiative-ventoux.fr



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

“
On ne naît pas entrepreneur...on le devient !
”



Un parcours renforcé pour devenir entrepreneur demain

A quoi m'attendre ?...

A être accompagné - GRATUITEMENT et par des professionnels - dans la construction de mon projet d'entreprise, pour en maîtriser tous les aspects et prendre les bonnes décisions.

Comment ?...

En bénéficiant :

- **d'un diagnostic** entrepreneurial préalable
- **d'ateliers de travail** sur 4 thématiques centrales pour tout projet
- **d'entretiens individuels**, étapes intermédiaires dans l'avancement de mon projet
- **de supports et outils** pour m'aider à structurer et présenter mon projet, et continuer d'y travailler au besoin, en toute autonomie
- **d'une prime de 3000€ si mon projet est validé avant mes 30 ans et se concrétise**

C'est fait pour moi si ...

- J'ai un projet d'entreprise et je veux le peaufiner et vérifier ses conditions de viabilité, épaulé par des professionnels
- Je prévois de m'impliquer dans ce travail de préparation...parce que c'est MON projet
- Je peux m'organiser pour participer aux ateliers collectifs (1/2 j)

Ces ateliers alors ?!

4 ateliers de travail en petits groupes pour structurer mon projet, conforter mes choix, poser & maîtriser mes chiffres prévisionnels :

1 - J'affine ma promesse et mon offre

Définir ou préciser ma "Proposition de Valeur", c'est à dire ce que je vais promettre d'apporter à mes clients, en répondant à leurs besoins et attentes.

Puis, décliner concrètement mon OFFRE, de sorte à ce qu'elle corresponde à ma proposition...mais aussi à ma vision, mes savoir-faire, savoir-être, etc.

2 - Je détermine mes choix juridiques et fiscaux

Connaître et comprendre les différentes formes juridiques et régimes fiscaux, pour déterminer mes choix en connaissant leurs incidences diverses : en termes d'impôts, de revenu disponible, de possibilité ou non de maintien de mes allocations P.Employé etc...

3 - Je chiffre mon projet

Établir mon plan de financement de démarrage et un prévisionnel d'activité...qui soient réalistes et cohérents au regard de la nature de mon activité & de mes besoins, mes apports personnels & ma capacité d'endettement, la rentabilité potentielle de mon projet, les ressources dont je dispose pour le mener à bien etc.

4 - Je présente mon projet

M'entraîner à la présentation de mon projet et améliorer celle ci, grâce aux retours de mes "auditeurs" (dirigeants ou anciens dirigeants d'entreprise, siégeant notamment dans les comités d'agrément Initiative)

On démarre quand ?!

Votre rythme sera le notre !

.... mais nous avons d'ores et déjà programmé nos ateliers 2022 ;-)

A raison d'une demi à une journée par atelier...et d'un peu de temps entre deux, un parcours complet peut se réaliser en 1 mois...ou plus si nécessaire !

Étape 1 : j'appelle et me renseigne
04 90 67 35 46

Étape 2 : je participe à une 1ère rencontre et réalise mon auto-diagnostic entrepreneurial

Étape 3 : je démarre mon parcours et m'inscris aux ateliers de mon choix

Étape 4 : je finalise mon projet avec l'appui d'un.e chargé.e de mission d'Initiative Ventoux

Étape 5 : je présente mon projet au comité d'agrément, pour obtenir un prêt d'honneur et une Prime Jeune Entrepreneur si je suis éligible

Étape 6 : je démarre mon activité et intègre le réseau Initiative